Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-7161 : Sociologie des émotions

NRC 88757 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Les émotions, généralement considérées comme des expériences personnelles et intimes, constituent une part essentielle de notre vie sociale, à la fois un flux d'énergie qui constitue le moteur primordial de nos activités et un langage social qui participe de notre connaissance du monde. Dans ce séminaire de sociologie des émotions, on explore la manière dont celles-ci sont façonnées par les structures et les institutions sociales, mais aussi la façon dont elles circulent et sont travaillées, contrôlées ou mobilisées comme une force de transformation sociale.

Plage horaire

Séminaire			
jeudi	12h30 à 15h20	DKN-1451	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=148583

Coordonnées et disponibilités

Fabrice Fernandez
Professeur agrégé, directeur des programmes
Pavillon Charles De Koninck, département de sociologie,
bureau 4477
https://www.soc.ulaval.ca/?pid=1717
Fabrice.Fernandez@soc.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 2661

Disponibilités
mardi :
12h30 à 15h30 - sur RDV - du 7 sept. 2022 au 18 déc. 2022

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plan de cours non officiel

7 sept. 2022 (09h46)

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectif général du cours 4

Objectifs spécifiques du cours 4

Contenu du cours 5

Approche pédagogique 5

Contenu et activités 6

Évaluations et résultats 7

Liste des évaluations 7

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 7

Exposés thématiques 7

Participation en classe 8

Journal de bord 8

Essai/ étude de cas 9

Barème de conversion 10

Règlements et politiques institutionnels 10

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental 11

Plagiat 11

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval 11

Matériel didactique 12

Spécifications technologiques 12

Bibliographie et annexes 12

Bibliographie 13

Plan de cours non officiel

7 sept. 2022 (09h46)

Description du cours

Introduction

Les émotions, généralement considérées comme des expériences personnelles et intimes, constituent une part essentielle de notre vie sociale, à la fois un flux d'énergie qui constitue le moteur primordial de nos activités et un langage social qui participe de notre connaissance du monde. Dans ce séminaire de sociologie des émotions, on explore la manière dont celles-ci sont façonnées par les structures et les institutions sociales, mais aussi la façon dont elles circulent et sont travaillées, contrôlées ou mobilisées comme une force de transformation sociale.

Objectif général du cours

Ce séminaire propose d'examiner les questions pertinentes à l'étude des émotions, mais aussi des affects et des sentiments dans une perspective sociologique. Prenant place dans le cadre générale d'une réflexion que nous élaborons depuis plusieurs années, l'objectif de ce cours est de présenter un état de la réflexion sociologique sur les émotions afin de doter les étudiant-e-s d'outils de réflexions et d'analyse de cette dimension essentielle à la compréhension de la vie sociale.

Précurseur des études sociologiques sur les émotions, Marcel Mauss (1921) considérait l'étude des émotions comme une « symbolique », un « langage social » (Fernandez, Lézé, Marche, 2008) permettant d'atteindre les rapports de force et les rapports de sens de la *vie sociale* sans se perdre dans les contingences, la multiplicité de ses formes et le pittoresque. Atteindre « des sentiments de femmes et d'hommes en esprit, en chair et en os » était pour le neveu d'Emile Durkheim une façon de s'assurer de ne pas demeurer dans l'abstrait et les vues de l'esprit. Faire de l'étude du *concret* une étude du *complet*, « tonalité affective » comprise, offre ainsi aux sciences sociales à la fois un critère d'*exactitude*, mais aussi et peut-être surtout la voie royale vers l'étude des *normes* obligatoires et des *valeurs* désirables qui forment la trame même de la vie sociale.

L'étude des *émotions* en sciences sociales, de l'histoire à la sociologie, a connu ces quatre dernières décennies un développement spectaculaire, repérable par des états de la littérature (Lutz, White, 1986) ou des manuels imposants (Kemper, 1990, Harre, Parrot 1996; Turner et Stets, 2006; 2014) et pouvant désormais être confirmé par la prolifération de publications dans ces champs aussi divers que la sociologie du travail, les Gender studies, les études subculturelles, la sociologie de la santé, la sociologie de la déviance, la sociologie des mouvements sociaux, la sociologie politique, la sociologie des sciences et de la connaissance, etc. L'observation des émotions est en effet un angle d'approche particulièrement fécond pour rendre intelligible la transformation sociale des sensibilités, tout en dépassant des oppositions classiques mais statiques et tranchées qui font ordinairement obstacle à la recherche en sciences sociales : micro-macro; raison-émotion ; individu-société ; objectivité-subjectivité ; psychologie-sociologie. Prenant notamment appui sur les ouvrages *Les émotions. Une approche de la vie sociale* et *Le langage social des émotions* que j'ai codirigé (Fernandez, lézé, Marche, 2008 & 2014) et les nombreux articles que j'ai publié sur cette question, l'objectif de ce séminaire est de comprendre *le lien dynamique* entre les échelles locales et générales de la vie sociale en tentant de percer les secrets du *lien social* et du changement social.

Plan de cours non officiel
(sept. 2022 (19h46))

Reconnu comme une section à part entière (la section 25) de l'Américan Sociological Association depuis 1986, la sociologie des émotions prend désormais de plus en plus ses marques au sein de la sociologie francophone. Le groupe de travail GTE *Emotions et société* de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (que je coordonne) n'en est qu'un des nombreux indices. Il faut dire qu'après un siècle de rationalisation et de désenchantement, les émotions occcupent une place centrale dans toutes les sphères de la vie sociale : les « drames » qui se répercutent dans les médias avec leur rhétorique compassionnelle, la « ferveur » que provoque les grands rassemblements qu'ils soient politiques, sportifs ou religieux, les « craintes » collectives envers des risques nouveaux ou plus anciens (virus, addiction à l'internet, catastrophe industrielle et écologique, terrorisme), le renouveau et le déploiement des églises charismatiques dans le monde, la logique « d'engagement » politique ou professionnel où il convient de montrer, voire de démontrer, sa « motivation » ou son « intelligence émotionnelle », les soulèvement ou les mobilisations populaires portés par la colère ou l'indignation, la mise en scène de « l'espoir » dans la levée de fonds pour les grandes causes, les « scandales » politiques ou les « affaires » judiciaires qui défraient la chronique en activant des peurs collectives, les conflits qui mettent en scène des « sentiments d'appartenance » et d'anciennes « haines », les politiques internationales et la santé publique qui en appellent désormais au « bonheur » en intégrant de plus en plus au domaine du soin des compétences de « gestion des émotions » ou la mesure de la « subjectivité » et de la « qualité de vie », tout cela sur fond de capitalisme émotionel, nous conduisant à adopter dans nos vies privées des comportements de type « économique ». Autant de dimensions, de questions et d'enjeux sociaux qui alimenteront nos questionnement au sein de ce séminaire.

Objectifs spécifiques du cours

Les objectifs spécifiques du séminaire sont les suivants:

- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation des émotions.

- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale des émotions, des affects et des sentiments.

- Savoir reconnaitre les principaux enjeux sociaux, moraux et politiques au regard des émotions, des sentiments et de l'intimité affective dans la société contemporaine.

- Être capable de rendre intelligible ces enjeux à l'oral mais aussi à l'écrit dans le cadre d'un article structuré et problématisé.

Contenu du cours

Ce programme s'organise de la façon suivante :

- Aprés une séance d'introduction générale, le séminaire va s'attacher à cerner dans la section I *Comment penser les émotions en sciences sociales*. Les trois séances qui composent cette section I seront animées par moi mais laisseront de large temps de dialogue, de débat et de discussion avec les étudiant-e-s. La première séance visera à recontextualiser la façon dont on a tenté de penser les émotions comme objet scientifique dés le 19éme siècle. Je consacrerai la seconde séance à dresser un panorama théorique de la sociologie classique au regard des émotions puis je présenterai les approches contemporaines (de l'interactionnisme aux théories culturelles, rituelles, structurelles des émotions, en passant par les approches cognitives). Enfin dans la troisème séance on s'interéssera davantage à la question du travail émotionnel, aux règles de sentiments, à la question de la déviance émotionnelle et à la manière dont mes propres travaux s'inscrivent au sein de cette sociologie.
- Les autres séancesse composeront de 2 séances d'atelier-discussion (la 9e séance et la 13e séance où tou-te-s les étudiant-e-s seront invité-e-s à présenter leurs projets d'essai et leur questionnement sur l'écriture sociologique et les enjeux méthodologiques de l'étude sociologique des émotions) et de 7 séances d'exposés : 6 qui tenteront de cerner la manière dont la sociologie peut se saisir des émotions (la joie, la surprise, la colère, la peur, la tristesse, le dégoût, la honte, etc.) et se positionner vis-à-vis d'autres disciplines qui tentent parfois de s'en arroger le monopole de leurs études (neurosciences, psychologie, etc.)

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Approche pédagogique

Ce séminaire à distance se déroulera en présentiel. Nous souhaitons vivement que ce séminaire soit un lieu de convivialité, d'échanges, de discussions, de partage d'idées et de réflexions, un lieu ouvert et dynamique où la participation de tou-te-s est souhaitée. L'objectif est à la fois donner des repères précis et précieux pour se repérer dans ce vaste champ de recherche mais aussi de permettre aux étudiant-e-s d'y réaliser leur propre cheminement à partir d'un outillage conceptuel adapté à leurs propres travaux et intérêts de recherche.

Hormis l'enquête de terrain, le travail du sociologue est avant tout un travail de lecture, de questionnement, d'analyse et d'écriture. Aussi, l'approche pédagogique dévellopée ici vise à faire dialoguer toutes ces dimensions au sein même du séminaire.

Le séminaire prendra principalement la forme d'exposés présentés par les étudiant-e-s. Aussi aux séances introductives, faite par le professeur, des principales écoles théoriques de la sociologie des émotions laisseront la place aux exposés des étudiant-e-s sur le thème et le textes de leur choix (à partir d'une liste de lecture prédéfinie).

Notez que si la liste des thémes de chaque séance est connue dès la première séance, les articles en lecture obligatoire à chaque séance (et sur lesquels porteront les exposés) ne seront connus que 3 semaines avant la séance concernée. Ainsi chaque étudiant-e (qu'il ou qu'elle passe dans les premières séances ou dans les dernières séances) disposera donc du même temps de préparation de son exposé au regard de l'article choisi.

Dans le cadre d'une méthode pédagogique active, les étudiant-e-s qui exposent sont encouragés à proposer en séance le visionnage de courts extraits de films et de documentaires et/ou à diffuser des documents audios ou écrits (articles scientifiques ou de presses, extraits d'entretien, archives personnelles ou autres) voire des contenus en ligne qu'ils et qu'elles jugent pertinents et qui apportent des éléments d'intelligibilité complémentaire. Les commentateurs-trices pourront

aussi, à chaque séance, apporter des contrepoints ou des analyses complémentaires à partir de leurs propres lectures et travaux de recherche.

S'il va de soi que chaque texte en lecture obligatoire et qui fait l'objet d'un exposé doit avoir été lu par toutes et tous avant sa présentation en classe, au delà, chaque étudiant-e est invité-e à préparer avant chaque séance de séminaire deux questions, remarques (lié à ses propres interrogations, à ses lectures ou a des faits d'actualités) ou critiques sur chaque texte et ce afin de préparer les échanges. Si ce travail de préparation n'est pas à strictement parlé "noté", il est essentiel à la bonne tenue des débats et des discussions d'un séminaire (et j'en tiendrai compte dans l'évaluation "Participation"). Je compte donc sur vous !

A noter qu'un suivi individualisé des travaux de chaque étudiant-e (sur rendez vous) sera mis en place après la semaine de lecture pour les aider dans l'élaboration de leur rendu de fin de session. Par ailleurs deux séances seront entiérement consacrées à des échanges autour des projets de recherche et d'écriture en lien avec le séminaire.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Séance 1. Présentation du séminaire et prolégomènes	8 sept. 2022
Comment penser les émotions en sciences sociales ?	
Séance 2. Les emotions comme objet scientifique : tensions epistémologiques	15 sept. 2022
Séance 3. Le langage social des émotions	22 sept. 2022
Séance 4. Règles, normes et déviances émotionnelles	29 sept. 2022
Ex-movere	
Séance 5. Dedans / dehors : les émotions au coeur de la vie sociale Thème 1: Les émotions ont-elles une histoire ?Thème 2: Les composantes biologiques et culturelles des émotionsThème 3 : Emotions et fictions	6 oct. 2022
Séance 6. Peurs, anxiétés et angoisses contemporaines Thème 4 : La peurThème 5 : L'anxiétéThème 6 : L'horreur et l'effroi	13 oct. 2022
Séance 7. La surprise, le bonheur et le rire en sociologie Thème 7: Bonheur, bien-être et happycratieThème 8 : La surprise Thème 9: Le rire	20 oct. 2022
Séance 8. Semaine de lecture	27 oct. 2022
Séance 9. Atelier 1: Les émotions et l'écriture sociologique Présentation et discussion sur les essais en cours	3 nov. 2022
Séance 10 - Désir sexuel, honte et humiliation Thème 10 : Le désir sexuelThème 11 : La honte Thème 12 : L'humiliation	10 nov. 2022
Séance 11 - L'amour, les plaisirs et des dégouts Thème 13. L'amourThème 14: Le plaisir Thème 15. Le dégoût	17 nov. 2022
Séance 12. Indignation, colère et haine Thème 16 : La haineThème 17 : La colèreThème 18 : L'indignation	24 nov. 2022
Séance 13. Atelier 2 : Les émotions et l'écriture sociologique Présentation et discussion sur les essais en cours	1 déc. 2022
Séance 14. Congé (fête de l'université)	8 déc. 2022
Séance 15: Ennui, tristesse et nostalgie	15 déc.

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exposés thématiques	À déterminer	Individuel	25 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %
Journal de bord	À déterminer	Individuel	20 %
Essai/ étude de cas	Dû le 11 déc. 2022 à 23h59	Individuel	45 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exposés thématiques

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : Exposé oral + rendu à l'écrit

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Directives de l'évaluation : Chaque participant-e au séminaire est tenu-e de présenter un exposé dans la séance de son choix (20 minutes-25 minutes maximum, pas de dépassement permis)

Vous présenterez le texte et son auteur, vous n'oublierez pas d'identifier la problématique de ce texte, la méthodologie de l'enquête s'il y a lieu, et un résumé des idées principales avancés par l'auteur (mais tous les étudiants ayant lu les textes, la partie résumé du texte ne devra pas excéder les 5 minutes de présentation).

Vous devrez ensuite (en 15 minutes environ) discuter les analyses de l'auteur.e en lien avec le thème choisi, et ce en profondeur et de façon critique. pour ce faire vous pouvez faire dialoguer tous les documents que vous jugerez utile sur ce thème (ce peut être d'autres articles, des documents issus de vos propres recherches, un film, un documentaire, des observations faites sur un terrain de recherche, des lectures y compris en dehors de la sociologie, des archives personnelles... bref tout document que vous jugerez interessant de faire dialoguer dans ce thème). Notez bien qu'ici vous êtes entièrement libre de vos choix et je vous invite à être imaginatif-ve!

Il est bien sûr attendu que vous structuriez les discussions suite à votre exposé (c'est-à-dire que vous tentiez d'apporter des réponses aux questions soulevées par les autres étudiant-e-s).

Les étudiant-e-s seront aussi évalué-e-s sur la qualité de leur expression orale en français.

Cette prestation orale compte pour 25% de la note finale.

L'exposé oral sera structuré (introduction, deux ou trois parties et conclusion) et devra donc :

- Présenter la nature et l'origine de tous les documents mobilisés (date de publication, présention de l'auteur, éventuellement les circonstances et le contexte d'écriture du texte) en donnant à voir la problématique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la logique argumentative du texte, le tout présenté en 5 minutes. A noter qu'avant sa présentation orale, l'étudiant.e devra remettre un document écrit d'une à deux pages présentant ces différents points (la nature et l'origine du texte la problématique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la logique argumentative du texte présenté), et ce dans ses propres mots, en évitant la paraphrase. Ce document sera noté sur 10 points .

- L'exposé orale devra ensuite analyser le texte et tous autres documents utilisés en faisant le lien avec le thème choisi (5 points)

- Enfin, à partir de recherches bibliographiques et documentaires mais aussi éventuellement de vos propres recherches et/observations, votre exposé devra questionner sociologiquement tous les textes et documents présentés (méthodes utilisées, terrains investigués, résultats, problèmes sociaux soulèvés, etc.) et les apports de la sociologie à la compréhension du thème choisi, et ce, de façon claire, structurée et personnelle (10 points)

A noter que l'exposé devra se faire totalement en français, les expressions ou citations en anglais qui seraient utilisées ou tirées du texte d'origine devront être traduites, et si problème de traduction il y a, faire l'objet d'un court commentaire explicitant le choix de la traduction effectuée.

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : DKN

Plan de cours non officiel
Usage exclusif

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant-e sera évalué-e en contrôle continu au regard de sa participation et de son implication dans les échanges durant le séminaire mais aussi de sa propre réception des exposés, des conférences et de ses lectures des textes obligatoires. Ainsi une part de l'évaluation est réservée aux questions soulevées en séance par les étudiant-e-s, aux remarques qu'ils et qu'elles auraient à formuler en fonction de leurs propres expériences et /ou de leurs préoccupations de recherche (ou anecdotes de terrain) et/ou des documents et archives personnelles qu'ils et qu'elles partageront en classe. Une participation active est attendue aussi bien durant les exposés de chaque étudiant-e que durant les conférences des chercheur-e-s invité-e-s. Cet engagement continu et cette participation active au sein du séminaire compteront pour 10% de la note finale. Il est attendu au minimum une intervention par séance pour espérer obtenir la totalité des 10 points.

Journal de bord

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Forum privé

Directives de l'évaluation :

Le journal de bord constitue un outil par lequel les étudiant-e-s sont invité-e-s à partager semaine après semaine le contenu de leur lecture et de leur réflexion.

Cet outil n'est pas qu'un journal de lecture (même si vous êtes aussi invité-e-s à y partager les réflexions issues de vos lectures) mais c'est de façon plus générale un journal réfléxif

sur la sociologie des émotions, un journal à l'intérieur duquel vous êtes invité-e-s à mettre en mots votre expérience, vos observations, vos découvertes, vos premières réflexions et interrogations au fur et à mesure de l'avancement du séminaire.

Vous pouvez bien sûr vous appuyer sur vos propres recherches et observations sur vos terrains respectifs mais vous pouvez aussi mobiliser tous les matériaux "culturels" à votre disposition (que ce soit vos lectures sociologiques ou non, les films que vous avez vus, des articles de la presse quotidienne, des scènes que vous avez vécues...) Bref tout ce que vous jugerez utile.

Le but étant d'élargir le spectre des matériaux mobilisables afin de porter un regard sociologique plus complet sur les émotions dans la vie quotidienne.

J'attends un minimim de 5 interventions sur le journal de bord (mais vous pouvez en faire plus). Donc un minimum de 5 interventions (notées sur 4 points chacune). Ici mon attention se portera moins sur la teneur "scientifique"de vos réflexions que sur votre travail réfléxif en lui-même, l'évolution de votre pensée, vos recherches, vos questionnements propres, mais aussi bien sûr le sérieux avec lequel vous réaliserez cet excercice.

Votre journal de bord ne sera pas public. Il s'agit d'un forum privé qui participe du questionnement propre de l'étudiant-e mais les autres étudiant-e-s n'y ont pas accés (contrairement au forum du cours).

Attention à l'orthographe, la grammaire et la syntaxe (jusqu'à - 2 points)

Essai/ étude de cas

Date de remise : 11 déc. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Plan de cours non officiel
7 Sept. 2022 09h40

Directives de l'évaluation :

Prenant appui sur vos lectures et vos préoccupations de recherche, vous devrez composer un essai court. Ces essais prendront la forme d'une analyse réflexive prenant comme objet une émotion singulière ou un sentiment particulier.

Vos essais débuteront directement par la description d'une interaction, d'une situation mettant en scène l'émotion ou le sentiment qui sera l'objet de votre essai. Cette description pourra être issue d'observations extraites de votre terrain de recherche ou de votre vie quotidienne ou à la rigueur d'un documentaire. Merci de respecter l'anonymat des personnes qui pourraient être citées. Cette description ne pourra pas excéder deux pages.

Les essais ne devront pas dépasser les 10 pages avec + ou - 10% accepté, bibliographie non comprise, interligne 1,5, caractères Times New Roman 12, Marge : 2,5. Une attention particulière sera portée sur ce point. L'écriture scientifique étant toujours une mise en forme concise, il sera demandé aux étudiants de se conformer rigoureusement à cette consigne (qui pourrait être celle d'une revue). Ce travail d'écriture qui comptera pour 45% de la note finale sera à remettre le dimanche 11 décembre minuit (dernier délais). A chaque jour de retard sera retenu un point de pénalité et plus aucune copie ne sera acceptée aprés la date officielle de la fin des cours soit le 16 décembre 23h59.

Critères d'évaluation

- Respect des consignes, organisation logique du texte, articulation entre les paragraphes ou parties et mise en forme bibliographique, souci de la qualité de l'écriture (langage soutenu), clarté de l'expression écrite : 10 Points
- Originalité, qualité et pertinence de la description introductive : 10 points
- Bonne compréhension des textes mobilisés et/ou des notions discutées, pertinence des auteurs cités, clarté des arguments : 10 points

- Problématique, pertinence du propos, réflexivité, profondeur, esprit de synthèse et originalité de la réflexion personnelle : 15 points

La qualité de la rédaction (syntaxe, orthographe, organisation des phrases et des paragraphes) sera évaluée par soustraction (jusqu'à - 5 pts).

Attention il est attendu des réflexions personnelles, aussi nous serons particulièrement vigilants au regard des éventuels plagiats d'analystes ou de commentateurs des œuvres proposées.

Présentation des travaux :

Indiquer votre noms, l'intitulé du cours, le titre choisi en page de garde.

Paginer et identifier le travail avec vos noms et prénoms sur toutes les pages.

Rédiger en police : Times new roman ; caractère : 12 ; interligne :1,5 ; marges : 2,5 cm, alignement justifié. Toutes les références bibliographiques doivent être mise en forme selon les normes APA. Évitez dans la mesure du possible les notes de bas de pages.

Le devoir maison sera à déposer dans le boite de dépôt le décembre 11 décembre avant minuit (dernier délais).

Par souci d'égalité de traitement, tout retard non justifié entrainera des points de pénalité (soit -1 point par jour de retard). Notez bien qu'après 16 décembre plus aucun essai ne sera accepté, et la note 0 sera attribuée automatiquement).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Plan de cours non officiel

7 sept. 2022 (09h46)

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- Accédez à TeamViewer pour Windows
- Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Beatty A. (2005), « Emotions in the Field : What Are We Talking About ? », *The Journal of the Royal Anthropological Institute* , vol. 11, n°. 1, pp. 17-37

Benelli N. & Modak M. (2010), « Analyser un objet invisible, le travail de care » *Revue Française de Sociologie*, vol. 51, n° 1, p. 39-60.

Bernard J. (2007), « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain. Réflexions à propos d'une étude sur le travail des pompes funèbres », in Leservoisier O. et Vidal L. (dir.), *L'anthropologie face à ses objets*, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 109-120.

Bernard J. (2014), « Une histoire de la sociologie des émotions ? Quelques prises en compte des émotions dans l'histoire de la sociologie », in Fernandez, F., Lézé S., & Marche H., *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines, p. 7-3

Bernard J. (2017), « Du jeu dans le système », *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé, p.128-152.

Bernard J. (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé.

Castel P.-H. (2003). « Émotions, sentiments, affects : un point philosophique, puis psychanalytique ». *Les Nouvelles d'Archimède*, vol. 35, n°7. [En ligne]

Cayli B. (2017), « Victims and protest in a social space : Revisiting the sociology of emotions", Emotion, space and society, 22, p. 61-70

Clark C. (1990), « Emotions and the Micropolitics in Everyday Life: Some Patterns and Paradoxes of“ Place », in T. D. Kemper (Ed.), *Research agendas in the sociology of emotions* (pp. 305–334)

Colemans J. (2016), « La dimension émotionnelle de l'activité judiciaire. Quand la raison n'explique pas tout » in D'Amato, M. (dir), *Ragioni e sentimenti*, Rome : Roma TrE-Press

Collins R. (2004), « Emotional Energy and the Transient Emotions », in *Interaction Ritual Chains*. Princeton, NJ : Princeton University Press, p. 102-140.

Collins R. (2009), « The Microsociology of Violence », *The British Journal of Sociology*, Vol. 60, n° 3, p.566-576.

Cuin C.H. (2011), « Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales* XXXIX-120, [En ligne].

Damasio A. (1995), *L'Erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob.

Darwin C. (1874), *L'expression des émotions chez l'Homme et les animaux*, Paris : C. Reinwald et Cie [En ligne]

Déchaux J-H. (2015), « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories*, 2, [En ligne]

Deluermoz Q. & *al*. (2013), « Écrire l'histoire des émotions: de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°47, p.155-189.

Druhle M. (2006), « Émotion et société, un enjeu sociologique », *Face-à-face,* n° 9, (n° spécial « Émotions, corps et santé : un gouvernement par la parole », coordonné par Fernandez F., Lézé S., & Marche H.)

Durkheim E. (1968 [1912]), « Les rites piaculaires et l'ambiguïté de la notion de sacré (chap.V) » & « Conclusion, part. », Les *formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, Livre 3 : les principales attitudes rituelles,* Paris : Presses universitaires de France.

Elias N. (2010), « Le concept freudien de société et au-delà » in *Norbert Elias, Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui.

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (08h46)

Elias N. (1987), « On Human Beings and their Emotions : A Process-Sociological Essay », *Theory, culture and society*, vol. 4, 339-361

Elias N. (2003), « De la contrainte sociale à l'autocontrainte », *La dynamique de l'occident*, Paris : Agora.

Favret Saada J. (2009), « Être affecté », *Désorceler*, Marseille : Éditions de l'Olivier, p.145-161.

Favret-Saada J. (1994), « Weber, les émotions et la religion », *Terrain*, n° 22, p. 93-108.

Fernandez F. (2005), « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation anonyme auprès d'ex-usagers de drogues », *Carnets de bords de la recherche en sciences humaines*, n° 9, p.78-87.

Fernandez F. (2006), « La mise en scène des émotions à la croisée des mondes de la drogue et de la prison : postures interactives et tactiques de survie », *Face-à-face,* n° 8, (n° spécial « Émotions, corps et santé : les politiques de l'intime »)

Fernandez F. (2006), « La souffrance des usagers de drogues incarcérés : regards profanes sur le sens de la peine », in Schweyer F.-X., Pennec S., Cresson G., Bouchayer F. (éd.), *Normes et valeurs dans le champ de la santé*, Rennes, Édition ENSP, 2004.

Fernandez F. (2008), « Dépasser les mots » : études sur le pouvoir des émotions au sein d'une fraternité de dépendants », *in* Fernandez F., Lézé S., Marche H. (dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Éditions Économica, coll. « sociologiques », p. 349-389.

Fernandez F. (2010), *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*, Bruxelles : Larcier, 384 pages. (suivi d'une postface de Drulhe M.).

Fernandez F. (2011), « Le théâtre des fumeurs de Crack. Mise en scène émotionnelle et voilement/dévoilement de soi », *Ethnologie française*, vol. 44, n°4, p. 707-715.

Fernandez F. (2013), « Sentiments et conscience » [traduction et présentation de Parish, Steven (2004), "The Sacred Mind: Newar Cultural Representations of Mental Life and the Production of Moral Consciousness", *Religion and Emotion*, New York, Oxford University Press, p. 313-346], *in* Fassin D., Lézé S. (dir.), *Anthropologie morale. Une anthologie critique*, Paris, PUF, p. 298-299.

Fernandez F. (2014), « La morale du shoot. Responsabiliser les injecteurs de drogues », *Anthropologica*, *Canada's Anthropology Journal*, vol.56, n° 1, p. 205-216.

Fernandez F. (2015), « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, vol.39, n°4, p.379-404.

Fernandez F., Lézé S. (2011), « Finding the Moral Heart of Carceral Treatment. Mental Health Care in a French Prison », *Social science and Medicine*, vol. 72, n°9, p. 1563-1569.

Fernandez F., Lézé S. (2014), « The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, p. 41-48.

Fernandez F., Lézé S. & Strauss H. (2010), « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°128-129, p. 179-206.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2006), « Émotions, corps et santé : une politique de l'émoi » *Face-à-face,* n° 8 (Introduction au n° spécial « Émotions, corps et santé : les politiques de l'intime »).

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2006), « Voilement et dévoilement des émotions sur les terrains de la santé : du rapport de sens au rapport de force », *Face-à-face,* n° 9, (Introduction au n° spécial « Émotions, corps et santé : un gouvernement par la parole »)

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2008), « Les nouvelles conduites émotionnelles comme enjeu de sciences sociales », *in* Fernandez F., Lézé S., Marche H. (dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Économica, coll. « sociologiques », p. 1-17.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (dir.) (2008), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports aux corps et à la santé*, Paris, Economica, 2008.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (dir.) (2014), *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h10)

Goffman E. (1961), « Fun in Games », *Encounters*, Harmondsworth : Penguin, p. 15-72

Goffman E. (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Goodwin J., Jasper J.M. & Polletta F. (2001), « Why Emotions Matter ? », in J. Goodwin, J. M. Jasper & F. Polletta, *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago : The University of Chicago Press,p. 1-24

Gordon S. L. (1990), « Social Structural Effects on Emotion » in Kemper T. D. (eds), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, University of New York Press, p. 145–179

Gould D. (2002), « Life During Wartime - Emotions and the Development of Act Up », *Mobilization*, vol. 7, n° 2, p. 177-200.

Hochschild A. R. (1979), « Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure », *American Journal of Sociology*, vol. 85, n°. 3, p. 551-575

Hoshschild A. R (2017), « Genre, statut et sentiments », in *Le prix des sentiments. Au coeur du travail émotionnel*, Paris : La découverte.

Illouz E (2006), *Les Sentiments du capitalisme,* Paris, Seuil.

Illouz E. (2012), « La grande transformation de l'amour », *Pourquoi l'amour fait mal,* Paris : Le seuil, Essais, p. 41-116 (chap. 1)

Illouz E., Gilon D. & Shachak M. (2014), « Emotions and Cultural Theory », in Stets J.E. & Turner J.H. (eds) *Handbook of the Sociology of Emotions vol. II*, Springer, p. 221-244

James W. (1884), « What is an emotion ? », *Mind*, *n°9*, p.188-205.

Jasper J. M (1997), *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press.

Jasper J. M. (1998), « The Emotion of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, p. 397-424.

Jasper J. M. (2014), « Constructing Indignation: Anger Dynamics in Protest Movements », *Emotion Review*, vol. 6, no. 3, p. 208-213.

Jeudy-Ballini M. (2010), « L'altérité de l'altérité ou la question des sentiments en anthropologie », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°130-131 p. 129-138.

Kemper T.D. (ed.) (1990), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, New York : State University of New York Press.

Kobelinsky C. (2014), « Emotions as Evidence : Hearings in the French Asylum Court » in Berti, D., A. Good & G. Tarabout (dir.) *Of Doubt and Proof. Ritual and Legal Practices of Judgment*, Ashgate, p. 163-182.

Kolb K. H. (2014), « Emotional Subcultures », *Sociology Compass*, vol 8, no. 11, pp 1229-1241

Laé J.-F. (2002), « Émotion et connaissance. L'emprise du sensible dans l'enquête sociologique », *Sociétés et représentations*, n° 13, p. 247-257.

Latté S. (2015), « Des “mouvements émotionnels” à la mobilisation des émotions. Les associations de victimes comme objet électif de la sociologie des émotions protestataires », *Terrains/ Théories*, n°2 [en ligne].

Le Breton D. (1998), *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris : Armand Colin.

Livet P. (2002), *Émotions et rationalité morale*, Paris, PUF, « Sociologies », 2002.

Loveday V. (2016), « Embodying Deficiency Through ‘Affective Practice': Shame, Relationality, and the Lived Experience of Social Class and Gender in Higher Education », *Sociology*, vol. 50, n°. 6, p. 1140-1155.

Lutz C. (1982), « The domain of emotion words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol.9, n°1, p.113-128

Lutz C. (1996), "Engendered Emotion : Gender, Power, and the Rhetoric of Emotional Control in American Discourse", in R. Harre and W.G. Parrot (eds) *The emotions*, Thousand Oaks, CA, Sage, p.152–170

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Mainsant G. (2010), « Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme », *Déviance et société*, vol.34, n°2, p. 253-265.

Mauss M. (1921), « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, n°18, p 425-434.

Mears A. & Finlay W. (2005), « Not Just a Paper Doll - *How Models Manage Bodily Capital and Why They Perform Emotional Labor »*, *Journal of Contemporary Ethnography,* vol. 34, n° 3, p.317-343

Montandon C.& Osiek F. (1996), « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°. 2, p. 263-285

Paperman P. (1995), « La question des émotions : du physique au social », *L'homme et la société*, n°116

Paperman P. (2000). « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions ». *Information sur les sciences sociales, vol.* 39, n°1, p.29-73.

Paperman P. et Ogien R (dir.) (1995), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques.

Reddy W. M. (1997), « Against Constructionism : The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, vol.38, n° 3, p.327-351

Rimé B. (2005), *Le partage social de l'émotion*, Paris, PUF.

Rodrigue J. (2007), « Au-delà de ce qui semble déterminé : Façonner les nouveau-nés inuit dans le Kivalliq contemporain (Note de recherche) », *Anthropologie et sociétés*, vol 31, n° 3, p.147-163.

Roux S. (2012), « La discipline des sentiments. Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n°4, p. 719-742.

Scheff T. J. (1988), « Shame and conformity : The deference-emotion system », *American Sociological Review*, vol. 53, n°3, p.395-406.

Scheff T.J. (1990), « Socialization of Emotions: Pride and Shame as Causal Agents », in T.D. Kemper (ed.) *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, Albany, NY : State University of New York Press, p. 281-304

Schrock D. & Knop B., « Gender and emotions » in J. E. Stets & J. H. Turner (eds.), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II*, p. 411-428.

Stets J. E. & Turner J. H. (eds.) (2006), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume I, New York : Springer.*

Stets J. E. & Turner J. H. (eds.) (2014), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II, New York : Springer.*

Thoits P. (1985) « Self-labeling processes in Mental Illness : the Role of Emotional Deviance », *American Journal of Sociology* , n°91, p. 221-249.

Thoits P. (1996), « Managing the Emotions of Others », *Symbolic Interaction*, vol.19, n°2, p. 85-109.

Traïni C. (2010), « Dramaturgie des émotions, traces des sensibilités. Observer et comprendre des manifestations anti-corrida », *Ethnographiques.org*, n°21 : http://www.ethnographiques.org/Dramaturgie-des-emotions-traces.

Traïni C. (2017), « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, n°65, p.15-29.

Traïni C. (dir.) (2009), *Émotions… mobilisation !*, Paris : Presses de Sciences Po

Tudor A. (2002), « A (Macro) Sociology of Fear ? », *The Sociological Review*, vol.51, n°2, p. 238-256

Turner J. (2009), « The Sociology of Emotions : Basic Theoretical Arguments », *Emotion Review*, 1, p.34-54.

Wilkins A. (2012). « Not Out to Start a Revolution : Race, Gender and Emotional restraint Among Black University Men », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol.41, n°1, p.34-65

Wingfield A. H. (2010), « Are Some Emotions Marked 'Whites Only' ? Racialized Feeling Rules in Professional Workplaces », *Social Problems*, vol. 57, n° 2, p. 251-268

Plan de cours non officiel
7 sept. 2022 (09h46)

Wouters C. (2011), « How civilizing processes continued : towards an informalization of manners and a third nature personality », *The Sociological Review*, vol. 59, n°1, p. 140-159

Plan de cours non officiel

7 sept. 2022 (09h46)